

20 juin 1944

20 juin 1944

Brigade Lescar

Incendie d'un immeuble appartenant à la paroisse de Lescar
par des militaires des troupes d'occupation.

Aujourd'hui 20 août 1944, nous Barriou Louis, adjudant, ~~et~~ Pose Albert et
Corade Auguste, gendarmes à la résidence de Lescar, avons été avisés par exprès
qu'un incendie détruisait un immeuble appartenant à la paroisse de
Lescar et servant de salle de spectacle.

Nous nous sommes immédiatement rendus sur les lieux.

Le quartier St Joseph où l'incendie s'est déclaré se trouve au sud
de la ville de Lescar. Il comprend un bâtiment à usage d'école, un bâtiment
à usage de salle de spectacle. Ces bâtiments sont entourés d'un parc
et voisins d'une maison appartenant à M. Legendre qui est momentanément
incapable.

Nous constatons ce qui suit: Le bâtiment en question est construit dans
la cour de l'école, les murs en maçonnerie sont entièrement détruits par
le feu. La toiture s'est effondrée, il ne reste que les murs. Cet im-
meuble mesurait 25^m₅₀ de longueur, 9^m₅₀ de largeur, 4^m de hauteur.
A 60^m de ce bâtiment brûle un énorme tas de bois, dont les flammes
ont atteint un volet de la maison de M. Legendre située à 50^m
de ce foyer. Le feu à cet immeuble est aussitôt circonscrit. Des mesures
de précaution sont également prises pour protéger de l'incendie la
villa "La Roseraie" située à proximité d'un deuxième tas de bois
qui est la proie des flammes. Plusieurs personnes de Lescar contribuent
à ces mesures de protection contre le fléau. A 20h. tout danger de
nouvel incendie est écarté.

Des premiers renseignements recueillis, il résulte que ce serait les troupes